



David Philippot, à Berlin

Né en juin 1944, quelques jours après le Débarquement, Frank Nonnenmacher a conservé le souvenir des récits de son oncle Ernst. Contrairement à son père, pilote dans la Luftwaffe, cet oncle bien-aimé a passé la guerre en camp de concentration. Il a surtout osé en parler quand beaucoup de familles allemandes, imprégnées de la devise nazie « Jedem das Seine » (À chacun son dû) ont préféré taire leur douloureuse histoire.

Ernst Nonnenmacher, élevé par une mère célibataire dans la grande pauvreté de l'Allemagne post-Première Guerre mondiale, a commis de menus larcins pour subvenir à leurs besoins. Arrêté par la Gestapo à sa sortie de prison, il fut envoyé, sans autre forme de procès et sans avocat, en camp de concentration. Condamné à casser des pierres dans des carrières de granit au camp de Flossenbürg, il échappera par miracle à la mort.

Statut de victime

Alors que le stigmate collait à la peau des survivants, l'oncle a brisé le silence des personnes considérées alors comme persécutées « à juste titre ». Son neveu Frank rend ainsi hommage à sa mémoire dans un recueil (non encore traduit) paru le 7 mars (1) en Allemagne.

L'ouvrage donne à lire les témoignages de vingt descendants de ces opprimés, regroupés au sein d'une association pour la mémoire des victimes niées du national-socialisme (Vevon). Grâce aux 20 000 signataires d'une pétition, lancée en 2018 par Frank Nonnenmacher, et à la mobilisation des familles, le Bundestag a reconnu en 2020 le statut de victime du III^e Reich à ces « criminels professionnels » et « asociaux », comme les désignaient les nazis.

Cette catégorie regroupe « les prostituées, les musiciens de rue, les sans-domicile ou sans-emploi : ceux dont le mode de vie ne convenait simplement pas aux nazis », rappelle Astrid Ley, directrice adjointe du mémorial de l'ancien camp de Sachsenhausen, situé dans la ville d'Oranienbourg (Brandebourg). Après les juifs, les opposants politiques, les résistants, les homosexuels, les Sintés et Roms d'Europe, les « réfractaires au travail » (« arbeitsscheu » selon la terminologie nazie) devaient aussi être officiellement reconnus parmi les victimes.

Stèles commémoratives

À quelques mètres de la grille d'entrée du camp sur laquelle est inscrite une autre devise nazie « Arbeit macht frei » (« Le travail rend libre »), une tige en acier de deux mètres arbore un triangle noir. Dans les camps de concentration, les « asociaux » étaient



Les très pauvres, ces victimes des nazis oubliées de l'Histoire

Les « asociaux » et les « petits criminels », considérés comme génétiquement impurs, ont aussi été pourchassés par le III^e Reich. Un livre à paraître donne un visage à ces autres victimes

marqués de cet insigne, cousu sur la poitrine. Au mémorial de Sachsenhausen, les familles de ces laissés-pour-compte de la mémoire disposent désormais, à défaut de sépulture, d'un lieu du souvenir. Face à l'ancienne place d'honneur de la Kommandantur SS se trouve un parc arboré. Sur la pelouse, au milieu des pins, sont érigées des stèles en hommage aux déportés, dont « la tombe est le ciel » pour reprendre l'expression d'Elie Wiesel. Le monument en mémoire des « criminels » sera inauguré fin septembre prochain, orné d'un triangle vert, la couleur qui leur était attribuée.

« Il n'y avait pas de bon motif pour être interné, torturé ou assassiné dans un camp »

Les troupes paramilitaires du régime nazi menèrent, dès septembre 1933, les premières rafles pour « lutter contre la mendicité » dans tout le pays. Des milliers de personnes ont été contrôlées ou arrêtées dans les foyers pour vagabonds et les débits de boissons. Mais c'est à partir de 1938, une fois la domination du régime consolidée et les opposants politiques éliminés, que cette « guerre contre les pauvres » s'est intensifiée. Le droit pénal étaye alors la répression arbitraire : n'est plus seulement considéré comme criminel celui qui commet un acte criminel mais celui qui est déclaré comme tel par le régime. Nombreux sont ceux qui, parmi les 11 000 femmes et hommes déportés vers ce camp situé à une heure en train au nord de Berlin, n'y survivront pas.

Une cérémonie d'inauguration de ces stèles s'est déroulée l'été dernier. Au premier rang se trouvait Mascha Krink, cofondatrice de Vevon, qui a trouvé « incroyablement important de rendre hommage à ces milliers de personnes qui n'ont jamais reçu le moindre dédommagement ».

Le camp de concentration de Sachsenhausen à Oranienbourg.

JOHN MACDOUGALL / AFP



Frank Nonnenmacher.

KAMRAN SALIMI

D'abord déporté à Sachsenhausen, son grand-père est décédé dans un autre camp, à Ravensbrück. Son histoire figure également dans le livre. Hantée par le souvenir d'un père orphelin affligé par son passé, elle a effectué, pendant vingt ans, des recherches pour retracer le parcours de son aïeul. « Charpentier de métier, il a sombré dans l'alcool après avoir perdu son emploi, s'est retrouvé plusieurs fois en prison avant d'être déporté », poursuit Mascha Krink avant de conclure : « Il n'y avait pas de bon motif pour être interné, torturé ou assassiné dans un camp de concentration. »

Un angle mort

Près de quatre-vingts ans après la fin de la guerre, « la société est prête pour entendre ce genre de revendications », assure Astrid Ley, même si le nombre total de ces victimes est encore inconnu. « 70 000 ou 80 000 en Allemagne », tranche Frank Nonnenmacher. Le professeur d'université a été décoré en janvier par la plus haute distinction allemande, la croix fédérale du Mérite, pour son « travail de culture de la mémoire ». Dans ce pays apte à regarder son passé en face, cette histoire reste un angle mort. Aucun autre livre, aucun travail universitaire sur le sujet n'existent. Comme si l'Allemagne peinait à considérer ces ressortissants comme des victimes d'un régime à l'origine de la mort de millions de personnes. À l'instar des Témoins de Jéhovah, massivement persécutés, pour lesquels le Bundestag a voté la construction d'un mémorial, Frank Nonnenmacher espère « qu'un monument dédié soit un jour inauguré pour les triangles vert et noir, une prochaine étape de cette reconnaissance ». Les deux mémoriaux devant l'ancien camp de Sachsenhausen, érigés à l'initiative de l'association Vevon, ayant été conçus sans financements publics, aucun représentant de l'État ou du Land n'avait fait le déplacement l'été dernier lors de la cérémonie. Une non-reconnaissance officielle, comme une illustration de la difficulté de l'Allemagne à assumer complètement ce passé.

(1) « Die Nazis nannten sie "Asoziale" und "Berufsverbrecher" », ed. Campus-Verlag, pas encore traduit, 372 p., 29 €, ebook 26,99 €.